

Commission d'Appels d'Offres du 08 juillet 2024

Mairie de Vagney – Salon d'honneur – 18h30

Etaient présents : Didier HOUOT, Yannick PIQUEE, Cédric PIERREL, Michaël ROHR, Philippe CUNY, Jean-Michel MARTIN, Daniel JOMARD, Karine CLAUDE, Ludovic VINCENT, Dorine ROBERT, Jean-Michel PHILIPPE.

Etaient excusés : /

Services : Rémi DECOMBE, Jérôme CUNAT.

Objet : Travaux de voirie 2024.

Travaux de voirie 2024 – analyse des offres :

a) Données du marché

Date limite de réception des offres : 1^{er} juillet 2024 à 12h00.

Date d'ouverture des plis : 1^{er} juillet 2024 à 14h00.

Publication : consultation directe sans publicité préalable en application de l'article R. 2122-8 du code de la commande publique.

Objet du marché : Travaux sur la voirie communale 2024.

Secteurs 1 et 2 – Route du Haut du Tôt

Secteur 3 – Chemin du Ridot (prestation supplémentaire éventuelle)

Secteur 4 – Ruelle Saint-Lambert (prestation supplémentaire éventuelle)

Secteur 5 – Rue du Feing des Loges (prestation supplémentaire éventuelle)

Secteur 6 – Rue de L'Ere Clos (prestation supplémentaire éventuelle)

Durée : 4 mois à partir du 19 août 2024.

Estimation du coût des travaux : 120 000 € TTC options comprises.

Budget prévisionnel 2024 : 100 000 € TTC.

Critères d'attribution : prix, délais.

b) Offres reçues – Analyse

Entreprises consultées : Valdenaire, TRB, STPI.

	Haut du Tot - secteur 1	Haut du Tot - secteur 2	PSE1 - Chemin du Ridot	PSE2 - Ruelle St Lambert	PSE3 -Rue du Feing des loges	PSE4 - Rue de l'Ere Clos	Total Base (1+2) (€TTC)	Total base + PSE1/2/3/4 (€TTC)
Estimatif	23 400,00	40 476,00	4 464,00	49 716,00			63 876,00	
TRB (€TTC)	22 140,00	35 904,00	5 484,00	45 840,00	7 956,00	3 828,00	58 044,00	121 152,00
STPI (€TTC)	28 752,00	49 739,40	7 994,40	50 445,40	17 947,20	9 510,00	78 491,40	164 388,40

Au vu de ces chiffres, la société moins-disante est la société TRB.

TRB propose des tarifs cohérents, identiques par rapport à 2022, +12% par rapport à 2020.

STPI est 23% supérieur à l'estimatif.

Valdenaire a préféré ne pas répondre par manque de compétitivité sur la pose des enrobés.

Avis sur ces propositions :

Base : surfaces estimées révisables à la hausse (nids de poules en progression).

PSE1 à retenir, les travaux sont nécessaires pour de la réfection suite aux dégâts des inondations de novembre 2023.

PSE2 intéressante en tarifs mais dépassement du budget global.

PSE3/4 à la demande du bureau, mais avec projet immobilier à venir avec dévoiement de réseaux à prendre en compte.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, la commission d'appels d'offre propose :

- de ne pas retenir de procédure de négociation suite à cette consultation ;
- de retenir les prestations de base ainsi que les prestations supplémentaires 1, 3 et 4.
- de retenir l'offre de l'entreprise TRB comme étant la plus avantageuse économiquement parlant pour un montant de 75 312,00 € TTC.

La séance est levée à 18h50.

VAGNEY, Le 09 juillet 2024,
Le Maire,
Didier HOUOT

